

26 novembre 2007

Denis Landry  
Place Kings  
440, rue King  
Fredericton, Nouveau-Brunswick  
E3B 5H8  
Canada  
Objet : Routes à St-Paul

L'honorable Monsieur Denis Landry, ministre des Transports,

Cette lettre a comme but de vous informer de la situation actuelle de l'infrastructure à St-Paul et dans la région environnante. Je soumetts toutes mes demandes, mes commentaires et mes pensées dans cette lettre.

Laissez-moi d'abord vous remercier pour l'aide grandement attendue quant à la réparation de nos routes cette année, réseau d'infrastructure essentiel pour développer notre collectivité près de Moncton. Malgré ces améliorations, il reste encore beaucoup de pain sur la planche pour perfectionner nos infrastructures dans notre collectivité qui va célébrer ses 125 années de fondation en 2008. Bien que toutes les autres communautés méritent elles aussi leur part du gâteau en ce qui a trait à l'entretien et à la réparation de ses routes, j'aimerais que vous apportiez une attention particulière à St-Paul. La route 485 et la partie est de la 515 à St-Paul ont grandement besoin d'être améliorées. Puisque nous nous attendons à accueillir plus de 4 000 visiteurs l'été prochain pour nos grandes festivités prévues tout au long de l'année, mais principalement lors de la saison estivale, il serait stratégique de prioriser les réparations et la construction de la région de St-Paul en premier pour faire en sorte que nos visiteurs soient impressionnés par la région.

D'une part, j'aimerais aussi faire un suivi quant à la demande de la directrice de l'école St-Paul, M<sup>me</sup> Jacqueline LeBlanc, pour des lumières de piétons à la croisade de l'école et de l'église : milieu très dangereux pour les piétons. Ce n'est pas la première fois que cette demande est soumise. Il est temps que le gouvernement joue son rôle pour assurer la sécurité de nos jeunes, de nos adultes et de nos aînés dans nos collectivités. La collectivité de St-Paul ne devrait pas être moins bien traitée que les autres.

D'autre part, j'aimerais aussi faire une demande formelle pour l'amélioration de l'affichage aux sorties de la route 126 pour se diriger à St-Paul, donc à l'entrée de la route 485 et 515 du nord et du sud. Si possible, une affiche indiquant aussi « St-Paul, 2 prochaines sorties/next 2 exits ».

Comme dernière demande, j'aimerais vous envoyer quelques pensées au sujet de la route 126, artère principale pour se rendre à Moncton. Cette route devrait être officiellement reconnue comme une autoroute provinciale, non seulement est-elle la plus courte route de Moncton à Miramichi, elle est aussi, avec la 108 (Renous), la plus courte artère pour le trajet du Nord-Ouest à Moncton. Il serait bête d'investir des millions de dollars dans l'agrandissement de la route 11 avant de stratégiquement repenser à rebâtir quelques tronçons de la route 126, notamment construire des voies à accès limité pour les extrémités dangereuses et habitées, le coin de Rogersville à Miramichi et le coin de St Paul

à Moncton. Le problème principal pour la route 11 de Bouctouche à Miramichi est la grande circulation d'automobiles lors de la saison estivale. Ce problème découle du fait que plusieurs voitures qui veulent faire le trajet de Miramichi à Moncton empruntent cette route inutilement. En effet, on pourrait faire le voyage par la 126 et économiser 20 km. Pour les démarches à court terme quant à la route 126, un panneau pourrait facilement être monté à Miramichi pour indiquer la différence entre les deux routes comme le panneau de la route 2 sur lequel est inscrit le nombre de km à parcourir selon les deux choix de route (la 15 et la 2 pour se rendre à l'I.-P.-É.).

Notre collectivité se prend en main, mais nous avons besoin de toutes les ressources possibles pour optimiser le développement. Nous avons accompli beaucoup de travail au cours des deux dernières années et nous voulons continuer. Comme leader communautaire, je vous souligne quelques développements qui, parallèlement, guideront notre collectivité vers un avenir d'amélioration et de développement. En 2006, nous avons pris la décision d'investir dans des affiches de bienvenue à St-Paul. Nous nous sommes dotés, en 2007, d'une planification communautaire avec le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE). En collaboration avec le District des services locaux (DSL) et la Société de développement régional (SDR), nous cherchons à améliorer le terrain de jeux au centre récréatif pour qu'il devienne l'un des meilleurs dans la région. Un comité de rapatriement a même été créé au sein du conseil du 125<sup>ième</sup> anniversaire pour approcher les anciens de la paroisse et encourager des nouveaux arrivants à s'installer dans notre magnifique communauté. Ces engagements et ces convictions ne sont qu'un début à ce que l'avenir nous réserve. C'est pourquoi je vous encourage à continuer de nous appuyer et j'espère pouvoir discuter avec vous davantage pour nous aider à développer St-Paul en 2008 et pour les années à venir.

Veillez agréer, Monsieur Denis Landry, mes salutations les plus distinguées.

Marc Henrie

Président du District des services locaux de St-Paul

Président du comité de planification du développement de St-Paul

cc. Shawn Graham, premier ministre et député de Kent

cc. Carmel Robichaud, ministre des gouvernements locaux

cc. Patrice Finnigan, président du comité de la 126